



## Déclaration Unsa Éducation 64

CTSD du 5 septembre 2019

Depuis la rentrée 2017, alors que Monsieur Blanquer avait annoncé qu'il ne voulait pas inscrire son nom pour une nième réforme de l'Éducation, il n'a de cesse de démolir les réformes pédagogiques mises en place par ses prédécesseurs.

Pour cette rentrée, dans le premier degré, le demi-poste supplémentaire de la dotation départementale étaient bien loin de compenser les 18 postes nécessaires au dédoublement des classes de CP/CE1 des REP. Aujourd'hui, l'urgence avec laquelle sont dédoublées les classes de GS en REP conduit à geler à nouveau des postes PMQC et RASED et à alourdir le nombre d'élèves par classe dans les écoles périurbaines. Monsieur le Ministre préfère donc supprimer des organisations pédagogiques qui commençaient à faire leur preuve et reconstruire à côté.

Monsieur le Ministre et le gouvernement communiquent aussi beaucoup en direction des élus locaux. Quand l'école de la commune n'a plus qu'une classe, on ne compte plus le nombre d'élèves. Mais la ruralité s'arrête-t-elle aux écoles à classe unique ? Quelles conséquences pourraient avoir à terme un tel engagement ?

**Pour le premier degré, nous ne reviendrons pas sur les rythmes scolaires ou sur les programmes. Sur ces deux sujets, la même méthode : destruction d'abord et plan de communication ensuite!**

Monsieur le Directeur Académique, le SE-Unsa vous avait écrit le 27 juin dernier pour vous demander une audience concernant les ULIS collège et regrette que cette demande ait été ignorée. Les ULIS collège pour la majorité ont donc fait leur rentrée avec 13 élèves affectés ; ce nombre devient la référence et non plus l'exceptionnel comme vous vous y étiez engagé il y a 3 ans. Malheureusement, ces affectations sont la conséquence d'un défaut de places dans des établissements spécialisés. A l'heure de l'école inclusive, que l'Unsa Éducation porte dans ses mandats, et qui doit répondre aux besoins de tous les élèves, la réalité du terrain reste bien éloignée des objectifs affichés.

Lors du CTSD de février, vous vous étiez engagé à avoir un regard attentif sur les effectifs en SEGPA et notamment celle du collège Jean Rostand. Si les effectifs de la double division 6<sup>e</sup> /5<sup>e</sup> devait être élevés, vous aviez admis qu'il faudrait ré-ouvrir la division de sixième. Malheureusement, votre choix a été de proposer l'affectation des « élèves en surnombre » du secteur de Cambo et de Biarritz sur les établissements de Bayonne. Les familles n'ont eu le choix que de refuser l'affectation de leur enfant sur un établissement trop éloigné ou de l'accepter mais à quel prix : Ainsi un élève du secteur de Cambo se rendra quotidiennement à la SEGPA de St Jean de Luz et un autre ira sur Bayonne.

En ce qui concerne le second degré, Monsieur le Directeur Académique, l'Unsa Éducation avait attiré votre attention au mois de juin sur le collège Albert Camus de Bayonne pour lequel les niveaux 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étaient préoccupants. À cette rentrée, ce sont finalement les niveaux 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qui sont chargés avec des moyennes respectives de 28,25 et 27,7 élèves par classe en Zone d'Éducation Prioritaire.

L'Unsa Éducation regrette également que vous n'ayez pas tenu vos promesses d'équilibre de divisions entre les deux établissements de St Jean de Luz sur lesquelles vous vous étiez engagé il y a 2 ans. Le collège Chantaco a subi deux fermetures de division lors de la carte scolaire : une 4<sup>e</sup> en février et une 6<sup>e</sup> en juin. Avec cette dernière fermeture, cet établissement connaît le même sort que d'autres établissements à savoir des effectifs chargés sur le niveau 6<sup>e</sup> avec une moyenne de 27 élèves par classe.

Concernant le lycée, l'Unsa Éducation s'est impliqué dans la concertation sur la réforme dans une démarche constructive, avec un regard positif sur la réduction du nombre d'épreuves terminales et la construction progressive du projet d'orientation des élèves. Au bout du compte, la mise en œuvre de la réforme est en décalage avec les objectifs annoncés de la réforme. Malgré tout, grâce à l'implication et au professionnalisme des personnels notamment de direction, la rentrée 2019 est techniquement réussie. Malheureusement, face à l'entêtement de notre ministre de vouloir imposer à « «marche forcée » sa réforme du lycée, les tensions et les inquiétudes persistent chez nos collègues : dégradations des conditions de travail, effectifs chargés, inquiétude sur les suppressions de postes, offres d'enseignements et de spécialités inéquitables selon les territoires, évolutions des programmes inadaptées, contrôle continu anxigène et chronophage, manque de formation et de concertation.

Cependant, cette rentrée est positivement marquée par un changement de ton de ce gouvernement et une tentative d'amélioration du dialogue social. L'Unsa Éducation accueille favorablement l'annonce de la création au mois de septembre de 3 comités de suivi dont un sur la réforme du lycée général et technologique et un autre sur la transformation de la voie

professionnelle. **Pour l'UNSA Éducation, ce sont des éléments positifs à condition que ces comités soient bien force de propositions pour améliorer les réformes et prendre les ajustements nécessaires.**

La gestion de notre ministère subit, elle aussi, de profondes restructurations. La réforme territoriale au sein de notre ministère n'est pas sans incidence sur les missions qui sont confiées à nos collègues des services administratifs des rectorats et des DSDEN. Et ce, au moment même où les accords PPCR entraînent de profondes modifications des règles d'avancement et l'année même où le ministère a imposé le changement complet des opérations du mouvement des enseignants du 1<sup>er</sup> degré. Les personnels administratifs, pourtant indispensables au bon fonctionnement de notre système éducatif, en plus de subir la réduction des moyens, s'inquiètent des nouvelles missions qui devraient leur être confiées.

Pour l'Unsa Éducation, il faut en finir avec la méthode du « chamboule tout » qui semble être celle du Ministère de l'Éducation Nationale.

La réforme de la fonction publique est aussi préoccupante. Le devenir des instances paritaires est posé. Comment seront gérées à l'avenir des questions aussi lourdes que celles de la mobilité ou de l'avancement ? L'Unsa Fonction Publique défendra le maintien du dialogue social entre les représentants de l'état et les représentants des salariés élus, dialogue social seul garant de l'équité et de la transparence dans la gestion des carrières des fonctionnaires.

**Monsieur le Directeur Académique, à l'heure où face au changement climatique la préservation des ressources est devenue une impérieuse nécessité, notre ministère et celui de la fonction publique doivent enfin prendre conscience de l'importance de préserver les ressources humaines, enseignantes et non enseignantes.**

**Nous vous remercions pour votre attention.**